

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31/01/2014 – COMPTE RENDU

Liège, 5 février 2014

Date : vendredi 31 janvier 2014 de 20h30 à 23h00

Personnes présentes et procuration : Dominique Lamy (président), Christian Jacques (Liège), Patrick Lambinet (Luxembourg), Gaëtan Thomas (Luxembourg, secrétaire sortant), Catherine Louesse (Namur, secrétaire nouvellement élue), Baudouin Denis (région du Centre et de Charleroi) ; Thierry Collet (trésorier), Thierry Wathelet (Brabant wallon), Jean-Jacques Muny (Mons, donne procuration à Dominique Lamy), Christophe Mairesse (coordination).

Personnes excusées ou absentes : Jean-Baptiste Lafontaine (Namur), Geoffroy Laurent (région du Centre et de Charleroi).

POINTS DE DISCUSSION, PROPOSITIONS ET DÉCISIONS

Étant donné que le quorum pour l'AG n'était pas atteint à 20h30, il a collégalement été décidé de commencer par le CA de manière à laisser le temps nécessaire aux personnes retardées de rejoindre l'assemblée.

La coordinatrice Julie Depireux étant en repos d'accouchement, Christophe Mairesse a repris sa charge pour la durée de son congé.

Approbation du compte rendu du CA du 06/09/2013

Le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 29/11/2013 est approuvé à l'unanimité.

Élection du secrétaire de l'asbl

Gaëtan Thomas explique en quoi consiste la fonction ainsi que les raisons de sa démission. Il souhaite toutefois rester membre de l'AG et continuer à s'investir au niveau des actions plus opérationnelles de l'ASBL. Catherine Louesse se présente pour le remplacer et est élue à l'unanimité.

2014 : perspectives, activités, sollicitation des MG, coordination

- Activités et budget :

- Le rapport d'activité et le rapport financier ont été finalisés et sont présentés de manière synthétique (cf. document préparatoire à l'AG).
- Thierry Wathelet fait le compte rendu de la rencontre du 27/01 avec Brigitte Bouton (Inspectrice Générale à la DG santé de la Région wallonne). D'un point de vue « administratif » et légal, il n'existe pas de ligne budgétaire permettant à Alto d'obtenir une subvention sans passer par l'intermédiaire de la Fédito. Si cette situation continue à être sujet à discussion, la Région ne voit actuellement pas l'intérêt à donner à Alto une ligne budgétaire spécifique. La Région souhaite avoir un interlocuteur représentatif de l'ensemble du secteur. C'est actuellement la Fédito. Toutefois, le caractère représentatif de cette dernière ne fait pas l'unanimité. Le projet de l'Administration Wallonne tend vers une structure fédératrice composée de représentants des réseaux assuétudes

subsidiés, lesdits réseaux étant composés des acteurs de première ligne. Il serait donc utile que le projet de mémorandum Alto puisse mettre en évidence les éléments qui pourraient encourager la Région à revoir sa position.

- **Le projet de mémorandum Alto** : Le contenu d'un Mémorandum Alto est débattu et plusieurs idées maîtresses émergent :
 - o Alto a un positionnement stratégique transversal intéressant. Ses membres sont non-seulement fortement impliqués au sein des réseaux assuétudés « sous » - régionaux mais aussi au niveau d'une coordination régionale pour l'ensemble de la Wallonie au sein de l'ASBL. Il est important toutefois de rester attentif à ne pas se séparer au niveau des réseaux sous-régionaux au détriment de l'approche globale régionale.
 - o Alto est composé de médecins généralistes, ce qui engendre de facto une approche non-spécialisée et une possibilité de communication avec les MG plus aisée.
 - o Alto propose une approche unique en termes de formation et d'intervision. Cette approche est reconnue (voir résultat des évaluations), dynamique et dans un processus d'amélioration continue (voir GT formation).
 - o Alto marque également un intérêt pour les structures de concertation du niveau fédéral. A titre d'exemple nous retiendrons une volonté d'être impliqué au niveau de la cellule politique drogue. Actuellement, Alto regrette de ne pas avoir été consulté dans le cadre des travaux législatifs relatifs à la modification de l'A.R. qui légifère sur la prescription des traitements de substitution et la formation des médecins prescripteurs.
 - o Un bureau thématique spécifique sera consacré à la rédaction de ce mémorandum dans les meilleurs délais en tenant compte des échéances politiques proches (élections, constitution des gouvernements, changements,...).

- **Communication et recrutement des MG** :
 - o Plusieurs pistes sont évoquées en vue de solliciter les mgs à participer aux activités alto, voire à intégrer le réseau en tant que référent :
 - Viser un public jeune : les jeunes mgs sont perçus par Alto comme étant plus ouverts à la thématique des assuétudés. Les TFE peuvent constituer une première approche intéressante des assuétudés.
 - Intégrer le futur groupe de Charleroi : un groupe similaire à celui de l'IGL (intergroupe liégeois des maisons médicales – formation pour les assistants en médecine) est en cours de formation à Charleroi. S'il se met en place, ce pourrait être l'occasion d'y intégrer une formation Alto.
 - Encourager les soutenir les initiatives de jeunes médecins comme par exemple le développement d'une application informatique pour assurer un suivi automatisé des prises de méthadone, ou encore la réalisation de focus group dans le cadre d'un TFE.
 - Le projet ERANID, si les demandes d'Alto sont suivies pourrait aboutir à une recherche ayant pour but de faciliter le recrutement des MG.
 - Les GLEM pourrait être un moyen intéressant de contacter les MG suite au nouvel A.R..
 - o L'enquête « up-to-date » : certaines questions de cette enquête concernent la consommation de méthadone. Malheureusement, les énoncés de ces questions ne sont pas adéquats. L'usage de la Méthadone y est systématiquement considéré comme abusif. Ce n'est pas acceptable et cela démontre une incompréhension de l'usage même de ce traitement.

Site internet et logo :

- Le développement du site internet « reseualto.be » progresse. L'adresse mail de la coordination (coordination@reseualto.be) est fonctionnelle.
- Le choix du logo est débattu. C'est finalement le logo 2A sans la « barre » du « O » qui est choisi.

2 a



Divers :

- **IBSR :**
 - o Une réunion est prévue pour le 11 février avec les représentants de l'IBSR. Baudouin Denis et Geoffroy Laurent y participeront et un retour sera fait lors du prochain CA.
- **TDO4 :**
 - o Le colloque aura finalement lieu les 18 et 19 décembre. Des informations plus détaillées seront bientôt disponible sur www.tdo4.be.
 - o La Fédito bruxelloise cherche des partenaires financiers. La Fédito wallonne a refusé de soutenir financièrement l'organisation du colloque. La question est débattue avec pour éclairage les projections financières relatives à l'organisation de l'évènement et l'état actuel des finances d'Alto.
 - o Finalement, la proposition sera faite à la Fédito bruxelloise de participer (aux débours ou aux bénéfiques) selon une clé de répartition suivante : maximum 4000 € et/ou 40% du montant total qu'il soit positif ou en négatif.
- **Positionnement firmes pharmaceutiques :**
 - o Lors du dernier CA, il avait été convenu qu'afin d'éviter d'associer Alto aux activités initiées par les firmes pharmaceutiques, Alto propose de refuser la présence des délégués pharmaceutiques lors des interventions. De même, alors que la déontologie des firmes prévoit qu'une firme ne peut pas organiser une conférence bien qu'elle puisse la sponsoriser, il arrive que les firmes soient initiatrices d'évènements. Dans ce cas de figure, l'implication d'Alto dans l'évènement nécessite l'aval du CA. Enfin, Alto prévoit d'écrire un texte à envoyer aux firmes pour avertissement et à faire signer aux firmes lors de toute collaboration éventuelle. Ce document reprendrait notamment une clause spécifique d'introduction en justice en cas de litige. La réalisation de ce texte est mise à l'ordre du jour du prochain CA.
 - o Le travail sur ce document est reporté au prochain CA sur base d'une proposition qui sera réalisée par Dominique Lamy.

- **Demande de soutien financier de C. Vanheuverzwijn :**
 - o Dans la cadre d'un TFE sous la supervision de Jean-Baptiste Lafontaine consacré à la réalisation d'une brochure mettant en évidence les risques et les précautions d'usage en matière de traitements de substitution. Une demande de soutien financier a été faite à Alto pour permettre de rémunérer les participants à un focus group qui a pour objectif de récolter les données nécessaires à la réalisation du projet.
 - o Un budget de 300 € maximum est accordé au prorata du nombre de participants en respectant la tarification proposée dans la demande de financement.
 - o Alto sera cité comme partenaire sur la brochure et C. Vanheuverzwijn sera invitée à présenter ces résultats au réseau Alto.

- **Demande V. Martens :**
 - o Chargé par la communauté française de rencontré tous les acteurs clés du secteur assuétudes pour veiller au bon déroulement de la réforme institutionnelle en cours, M. Martens rencontrera Dominique Lamy et retour sera fait lors du prochain CA.

- **Demande de Christian Jacques par rapport à la co-animation d'une intervision du Luxembourg avec une psychologue :**
 - o Le CA marque sont accord pour que les deux prestataires soient rémunérés comme des experts (130€/personne + déplacement) en plus de la rémunération de modérateur de Christine Vandeveldde (100€ + déplacement) :

Fixation des prochaines dates de réunion

- **Conseil d'administration :**
 - o Le prochain CA est fixé au 24 Avril 2014 à **20h00**.
- **Groupe de travail « formation » :**
 - o La prochaine réunion est fixée au 22/03/2013 de 9h à 12h chez Geoffroy

Catherine Louesse
Secrétaire

Christophe Mairesse
Coordinateur Alto

